

## Chapitre 3 : L'église romane du XIe siècle

Henri Pirenne (Histoire de Belgique édit. III p.160) nous dit que “ *les églises en bois, qui s'élevaient dans les paroisses rurales, furent démolies et remplacées par des constructions en pierres* ”.

Ceyssens (A.E.V.T.V) ajoute : “ *On doit admettre que dans la région de Dalhem-Visé, où la pierre était abondante, son emploi pour la construction des églises doit avoir été général dès le XIe siècle. Ces pierres, comme celles des vieilles tours étaient extraites pour ainsi dire sur place. Avec l'usage de la pierre, le style roman s'introduit dans la construction des églises rurales.* ”

### Les églises romanes de notre région

Très peu d'églises romanes ont subsisté. Dans notre région, toutes ou presque, ont été soit démolies, soit modifiées au long du temps .

La chapelle de Saint Oremus à Herstal, nous donne encore assez bien l'aspect de ces vieilles bâtisses romanes primitives.

Elle a gardé, malgré le temps, les diverses caractéristiques de ces églises de village.

### Traits communs

=> Ceyssens (A.E.V.T.V.) nous précise certains traits communs à ces anciennes églises romanes, traits qui étaient déjà ceux des anciennes églises de bois :

“ *Le plan de ces anciennes églises est le plan basilical. Il comportait un bâtiment quadrangulaire oblong ,avec une annexe ou abside, servant de chœur. Les deux parties étaient séparées par une balustrade. Plusieurs églises ont le chevet du chœur rectangulaire, comme à Warsage, à cause des matériaux de construction.* ”

=> La nef, unique, adossée à la tour, était donc allongée et rectangulaire, avec un chœur à l'opposé de la tour.

Rappelons que l'entretien et les réparations de la nef sont à charge du seigneur, grand décimateur et que celui du chœur est à charge du curé.

La nef, et parfois le chœur, comporte des ouvertures, des fenêtres pour éclairer l'église. Des volets de bois les protègent parfois. Elles sont aussi à charge du grand décimateur.

Lorsque le temps le permettait, les volets en bois étaient ouverts et les fenêtres aidaient à l'éclairage de l'église, en même temps qu'elles l'aèrent.

=> Ceysens (A.E.V.T.V.) précise que “ *quand en 1468, on reconstruisit la chapelle de Dalhem, le menuisier fournit dix fenêtres et vingt portes. La seule explication de ces chiffres est qu’il y avait des fenêtres géminées munies de deux portes. Ces portes étaient des volets en bois.*

*Quand les fenêtres ont été vitrées, on conserva ces volets, qui jadis clôturaient les fenêtres, pour motif de sécurité. ”*

*“ Le record de 1367 dit que le grand décimateur doit deux fenêtres vitrées pour éclairer le crucifix. Ces fenêtres éclairaient la statue du Christ en croix qui se trouvait dans l’arcade de l’entrée du chœur, suspendue à la voûte ou placée sur une poutre. Cette statue était fournie par le grand décimateur ; elle était comme partie intégrante de l’église, comme l’autel. ”*

*“ La grande dîme devait aussi fournir l’autel. Il comprenait une table ou pierre d’autel, portée sur une maçonnerie ou sur des colonnettes : les retables n’étaient pas connus à l’origine. Un antependium (pallium ante altare) devait être placé devant l’autel, sans doute pour en cacher la maçonnerie.*

*La grande dîme devait aussi fournir la principale fenêtre vitrée du chœur, pour éclairer le prêtre pendant l’exercice de ses fonctions. Celle-ci se trouvait dans le chevet, du côté oriental. ”*

*“ La cuve baptismale en pierre, était vaste parce que le baptême s’administrait encore par immersion et ablution. Celle de Lixhe et d’autres sont connues des archéologues. ”*

*“ Un siège, fourni par les paroissiens, était réservé au prêtre officiant au chœur, et servait probablement aussi au confesseur “ quando sedebat ad confessiones ”.*

*“ Les objets du culte étaient fournis par la grosse dîme : calice, chandelles, chandeliers, ornements sacerdotaux ; le luminaire ou à défaut les paroissiens fournissaient les croix de processions, sonnettes, lampes pour porter le Saint Sacrement aux malades. “*

=> La question du campanile ou cloche banale , obligation de la grosse dîme, a déjà été abordée dans “ Une église avant le XIe siècle ”.

Les fenêtres des églises de pierre, en style roman, étaient non pas carrées, mais en plein cintre.

## Dimensions

=> Les dimensions des anciennes églises romanes de village sont un peu plus grandes que celles des églises en bois.

En effet, la population a augmenté, il faut donc reconstruire en plus grand.

La tour , du côté ouest, et le chœur, du côté est, empêcheront, plus tard, les églises, d’augmenter la longueur de la nef.

=> Ceysens (A.E.V.T.V.) nous donne un aperçu des dimensions des églises de Bombaye, Warsage et Lixhe :

“ Les nefs des églises de Bombaye et Warsage ont, entre la tour et le chœur, la première 13m, la seconde 12m de longueur ; la largeur de la nef, y compris les moitiés du diamètre des colonnes séparant les trois nefs actuelles, est à Bombaye de 6,5m et à Warsage de 6,3m. La largeur de la nef ne pouvait donc dépasser 8m.

Lanaye, paroisse plus importante ,a une longueur, de la tour au chœur, de 15m, une largeur actuelle de la nef centrale de 6,75m.

## L'Eglise romane de Cheratte

### Situation

Divers dessins, cartes et plans nous indiquent avec précision, l'emplacement de cette église romane de XIe siècle.

=> La plus ancienne carte de Cheratte ( A.G.R. carte n°64), datant probablement du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, dessinée et colorée, nous montre l'église romane de Cheratte, située sur le promontoire rocheux, entourée des murs du cimetière et à laquelle des escaliers permettent d'accéder depuis le Royal Chemin.

La gravure de Remacle Le Loup, en 1744, montre que l'église se trouvait un peu en recul, vers le sud et l'est, par rapport au château des Sarolea.

L'aquarelle de Peellaert, de 1826, nous montre clairement l'emplacement de l'église, de l'autre côté du “ Royal chemin ” , à l'est de la “ Pierre de Justice ”. Elle est surélevée par rapport au château des Sarolea. On y distingue encore les murs d'enceinte de l'église et l'emplacement, plus bas, de la maison au pied des escaliers qui conduisent à l'église.

=> Des plans, nettement plus précis, ne datent que du XIXe siècle.

Sur le premier de ces plans, conservé par l'Administration des Voies et Chemins, plan qui comprend les mentions de tous les terrains attenants à un chemin ou un sentier et qui servit de base au plan Popp, on peut encore voir l'emplacement de l'église et le dessin de celle-ci sur le terrain qu'elle occupe.

Ce plan, non daté, peut être estimé à 1834-1838, puisqu'il comporte encore le dessin de l'église, détruite en 1838, et déjà le tracé de la route Liège-Visé, qui sera construite en 1840, ainsi que le dessin de la nouvelle église construite en 1834.

Le terrain qu'occupe l'église est représenté sur le plan de détail n°3, copie prise sur l'exemplaire déposé au Greffe provincial en septembre 1934, et porte la numérotation 201, section A 786, propriété de l'Eglise de Cheratte.

Il a une forme à cinq côtés, allongée vers l'est, plus ou moins trapézoïdale. Il est bordé par le Royal Chemin et la parcelle n°200 ,section A 786 bis, propriété de Monsieur Nicolas Godenne, armurier à Cheratte, désignée comme pâture, à l'ouest ; par le sentier n° 39 , qui va de Cheratte au hameau de Rabosée , et porte la dénomination de “ chemin du

Sart ”au sud ; par la parcelle 177, section A 788 au Nord et à l’est , parcelle comprenant le chemin n° 35, qui monte vers Hoignée, désignée comme pâture et appartenant à Monsieur Arnold Eugène de Saroléa.

L’église est située dans la moitié est du terrain, selon un axe est / ouest. Elle forme un carré grossier avec le chœur en excroissance à l’est. Le chœur et l’extrémité ouest du carré touchent presque les limites du terrain.

=> Sur le plan parcellaire de l’Atlas Cadastral de Belgique pour la Province de Liège , réalisé par P.C.Popp ,ancien contrôleur du Cadastre, qui date d’une époque postérieure à la destruction de l’église, soit plus ou moins 1870, le terrain est renseigné comme cimetière et le dessin de l’église a disparu.

La parcelle a plus ou moins la même forme à cinq côtés, allongée vers l’est. Elle porte la numérotation 786a et la mention “ cimetière ”. Elle est propriété de l’Eglise de Cheratte.

Elle est bornée , au nord par la parcelle 788 appartenant à Guillaume Joseph Mariette – Bosly, fabricant d’armes à Cheratte, renseignée comme pâture de 41 a 40 ca, et la maison cadastrée 790 appartenant à Fanson Fraikin ; à l’est, par la parcelle 778b pâture appartenant à Guillaume Mariette Bosly ; au sud, par le chemin n° 39 et un terrain avec une maison 786 a bis appartenant à Nicolas Godenne, bâtie sur la pâture qu’il y possédait . Cette maison est bâtie en suivant la découpe de terrain où des escaliers menant au cimetière ont été construits lors de l’aménagement des murs de soutènement du nouveau cimetière remplaçant l’église ; à l’ouest, par la route Liège-Visé.

=> Jos. Dejardin (R.H.C.C.) nous parle de cet emplacement :

*“ Cette ancienne église s’élevait au centre du cimetière, au pied de la colline nommée les “ Grands Sarts ” , sur laquelle était bâti, si l’on en croit la tradition locale, l’ancien château de Cheratte appartenant aux ducs de Limbourg. ”*

### Mesures du site

=> Les mesures prises l’ont été sur le site actuel, tel qu’il peut encore se voir aujourd’hui.

Il n’est pas certain que le site n’a pas été amputé de quelques parties, soit lors des travaux de restauration, après la destruction de l’ancienne église et la remise en état du vieux cimetière, soit lors des travaux de construction de nouveaux murs séparant la dernière extension du cimetière actuel.

Quoiqu’il en soit, les mesures prises donnent encore une idée bien réelle de ce site où se trouvait l’ancienne église.

=> En partant de l’actuelle rue « Sur les Sarts » qui est large de 3,60m , un terrain occupe le coin formé par cette rue et la rue de Visé.

Il est long de 16m et est fermé par un mur de pierres anciennes, qui pourraient provenir de l’ancienne église. Leur forme, grandeur et système de taille nous font croire à cette hypothèse.

Vient ensuite un autre terrain, qui prolonge le précédent sur 9m et qui dépasse le coin du château de 3,60m.

C'est au niveau du coin du château qu'il nous faut situer le bord du terrain sur lequel s'élevait l'ancienne église. C'est à ce niveau, en effet, que l'on peut encore très bien aujourd'hui, visionner le promontoire rocheux en surplomb de la rue de Visé.

Ce terrain se termine par la principale saillie du mur d'appui du cimetière, de 1,10m de large et de 2,50m de haut en façade.

Viennent ensuite deux pilasses de 47 cm de largeur, encadrant une porte donnant sur l'escalier du cimetière, de 2,60m de largeur. Ensuite, un mur de 1,40m sépare la pilasse de droite d'une maison, qui était jadis la maison Godenne et qui demeure, aujourd'hui, la dernière bâtisse encore existante en ce lieu.

Cette maison fait 14m de long jusqu'à l'ancien chemin vers Rabosée.

=> L'entrée de l'ancien escalier du cimetière, fermée aujourd'hui par une porte métallique reposant sur un muret de 1 m de haut, a une largeur de 2,60m et une profondeur de 3,50m.

L'escalier longe ensuite l'arrière de la maison Godenne formant un angle de près de 45° avec la rue de Visé, où il mesure 2,50 de large, et au bout des 14m de cette maison, il prend un nouvel angle de 90° vers l'est pour aboutir à l'ancienne entrée du cimetière.

Les murs de briques qui soutiennent le cimetière et closent l'escalier ont une moyenne de 5m de hauteur (8m au départ de l'escalier) et comportent plusieurs saillies de soutien de près de 1m de largeur.

Le mur arrière de la maison Godenne sert de mur ouest à l'escalier. Au bout de cette maison, on a construit un mur de soutien de 5m de haut, lui aussi comportant plusieurs saillies.

Une première partie mesure 2,75m de long, prolongeant le mur de la maison dans le coude à 90° de l'escalier. Ce coude est soutenu par une saillie de 1m de large et de 5m de haut. Viennent ensuite 2,80m de mur, puis une saillie de 1m, puis 2,70m de mur, puis une saillie de 1,15m, puis 2m de mur et enfin une dernière saillie de 1,15m terminant le mur de soutien. A l'issue de l'escalier vers le cimetière, la largeur de cet escalier est de 2,50m.

=> La butte sur laquelle le cimetière est installé, et où l'ancienne église était construite, surplombe la rue de Visé actuelle de près de 8,5m. Comme le terrain est en pente douce montant vers l'est, le surplomb ne sera plus que de 6,50m à l'extrémité du cimetière, qui lui aussi montre une pente montante vers l'est.

A l'endroit où l'escalier rejoint le cimetière, on observe là la plus grande largeur du terrain : 36,5m, entre l'extrémité nord et le bout du petit terrain où les familles protestantes étaient enterrées jusque il y a peu, en dehors du cimetière catholique.

Ce petit terrain fait près de 4m de largeur sur 15m de profondeur, la largeur allant en se rétrécissant progressivement. Au bout de ces 15m, la largeur n'est plus que de 21m.

De cet endroit, il faut encore compter 49m de profondeur pour rejoindre l'extrémité du terrain. Les largeurs vont toujours en diminuant, étant de 15,50m à la profondeur de 19m plus loin, et de seulement 7m à son extrémité, soit 30m plus loin encore.

On peut donc calculer que la profondeur est-ouest du terrain est de plus ou moins 65m , alors que la largeur nord-sud varie, sur la surface « utilisable » de 30m à 15m.

Ceci tient bien sûr compte de la limite sud du terrain, telle que présente actuellement, après les travaux d'installation de la dernière extension des cimetières de Cheratte bas. Il est possible que jadis, ce rétrécissement vers l'est fut moins prononcé. Mais en tous cas, la profondeur de 65m , ainsi que la largeur maximale de 30m sont des mensurations les plus grandes possibles de ce terrain, sur lequel l'ancienne église était construite, entourée par son cimetière.

=> Si on regarde le plan cadastral établi entre 1834 et 1838, on peut y voir que le terrain sur lequel se situe l'ancienne église, a une forme trapézoïdale, étirée vers l'est, et que l'église occupe, sur ce plan, une position excentrée vers l'est, laissant une partie importante de terrain libre à l'ouest, près de la moitié de la profondeur totale.

Le chœur se trouve à l'extrémité est du terrain et l'ensemble du bâtiment semble globalement orienté est/ouest.

Il ne nous paraît pas devoir faire abstraction de la situation précise de l'église par rapport à l'ensemble du terrain, sans pour cela remettre en cause aussi l'emplacement et les caractéristiques de l'ensemble des autres bâtiments qui existent encore aujourd'hui et dont nous pouvons encore constater l'exactitude , par rapport au même plan du cadastre.

On peut donc dire que l'emplacement sur lequel l'église fut construite, n'avait pas plus de 30m de long sur près de 20m de large.

### Représentations de l'église de Cheratte

=> L'église de Cheratte a évolué avec le temps. Des reconstructions, dues à l'âge, aux dégâts du temps, à des incendies ont modifié son aspect à plusieurs reprises.

Aucune représentation de l'église romane primitive ne nous est parvenue. Il nous est cependant possible, en la comparant avec celles qui ont partiellement subsisté, de nous en faire une idée assez proche, sans doute, de la réalité.

L'ancien " record " de 1301 nous donne lui aussi quelques indications.

L'ajout de deux nefs latérales, nécessaires pour contenir une population grandissante, en a aussi profondément marqué la structure globale.

=> Comme toutes les églises, reconstruites après les incendies des Normands, l'église en pierre de Cheratte possédait une nef unique, ce qui était suffisant pour contenir une population assez restreinte.

L'étude du terrain nous montre que cette église, à l'endroit où elle fut construite, ne pouvait pas dépasser certaines dimensions, surtout si l'on considère que la tour occupait, à elle seule, déjà une partie importante du terrain disponible.

L'orientation est-ouest permet, sur le terrain, de disposer, au maximum d'une trentaine de mètres, desquels il faut enlever la tour, que nous estimons à près de 8m de côté.

Cette orientation, est / ouest, pour répondre fidèlement aux impératifs en vigueur, selon lesquels le chœur doit toujours être orienté à l'est, a donc pu être respectée ici, vu les conformations du site choisi.

=> On peut penser qu'entre l'entrée percée dans le mur d'enceinte, située au-dessus des escaliers d'accès, et la tour, comme le montre la carte du XV<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas eu de modification sur le terrain. En effet, il aurait été difficile de faire reculer la masse de la tour ou d'agrandir le terrain. Un espace d'une quinzaine de mètres nous semble acceptable, entre le mur d'enceinte et le pied de la tour.

On peut aussi supposer que l'extrémité du chœur était toute proche du bord escarpé à l'est limitant le terrain disponible.

Du côté sud-ouest de l'église se trouvait le cimetière paroissial.

Du côté ouest, l'espace devait être assez large entre le mur de soutènement le long du Royal Chemin et le bord ouest de la tour. Il devait être approximativement de plus de 20m.

Du côté nord, il fut possible, par après, d'y construire une nef supplémentaire et une petite ajoute (sacristie) près du chœur.

Par contre, l'espace situé au nord était bien moins large, allant jusqu'au l'extrême bord de ce côté de l'escarpement. Il comportait probablement aussi une partie du vieux cimetière.

Ajoutons un petit sentier partant de l'entrée percée dans le mur d'enceinte et rejoignant la porte fortifiée de l'église au début de la nef côté nord, au pied de la tour.

Nous avons ainsi un plan des lieux qui doit être assez proche de la réalité d'alors.

L'entrée était garnie d'un portail surmonté d'un petit toit.

=> Le record de 1301 parle d'une nef unique à l'église : *“ la grosse disme est tenue et redevable d'ancienneté de livrer et entretenir la nef de l'église de Cheratte totalement de fond en comble? ”*

L'église possédait un chœur, probablement carré, à charge du curé : *“ le vesty de la ditte église de Cheratte est tenu et redevable d'entretenir et de détenir le hourre et chansay de la ditte église? ”*

=> En 1393, un compte d'argenterie de Jean de Warsage nous parle " *de quatre setiers d'épeautre versés chaque année le jour de la Saint André (30.11) à l'autel Sainte Marie à Cheratte et cela depuis 1264* " .

=> En 1792, l'abbé Fafchamps cite, dans son " Grand calendrier de Herve pour l'année 1792 :

" *Le seul monument qui dépose que Cheratte est peuplé depuis plusieurs siècles, c'est une structure ancienne, élevée sur un roc, qui ressemble beaucoup aux masses informes que l'on construisait vers l'onzième siècle* " .

Il n'y a pas d'autres écrits sur l'église romane primitive à une nef.

### Imaginons son aspect

=> Extérieurement, c'est une petite nef qui est comme accrochée à la puissante et massive tour. Elle semble toute menue, car assez basse . Les murs sont de pierres ajustées, percés de trois petites fenêtres en plein cintre, garnies de volets de bois.

Dans le mur nord, une porte au sommet arrondi est percée, presque au pied de la tour. Elle est basse, étroite et semble s'ouvrir difficilement pour laisser passer les quelques fidèles qui se présentent.

Elle est entourée de pierres de taille brutes, ciselées dans la masse et jointes les unes aux autres sans ciment. Ce " portail " a pourtant beaucoup de majesté et semble inviter les fidèles à se faire tous petits devant Celui qu'ils viennent rencontrer.

Une toiture couvre l'unique nef : elle est en ardoises, collées les unes aux autres comme les écailles d'un poisson.

Elles couvrent ce petit vaisseau, coincé entre l'immense tour et le chœur penché au-dessus du bord du rocher.

Le chœur ,à l'est, " *in parte orientali* " est un peu plus élevé que la toiture et de forme carrée, éclairé par une modeste fenêtre percée dans le chevet.

=> Intérieurement, lorsqu'on passe la porte ,fortifiée par une lourde barre de bois et des verrous, on entre dans l'église, qui paraît si petite et si sombre, sorte de caverne allongée.

Face à l'entrée, une cuve baptismale remplit le coin laissé libre après la porte qui donne accès à la tour. Cette porte, elle aussi fortifiée, est le dernier rempart qui permet aux habitants d'échapper à leurs poursuivants. Dans la tour, ils seront à l'abri des gens d'armes et des bandits.

Les petites fenêtres de la nef laissent passer le vent et un peu de lumière lorsque les volets de bois sont ouverts.

Les poutres du toit soutiennent un plafond , très bas, jusqu'à cette poutre horizontale qui porte l'image sculptée du Christ triomphant, " *imago crucifixi* " à l'entrée du chœur.

Celui-ci est plus éclairé que la nef, grâce à une plus grande fenêtre qui donne à l'est, celle du chevet, et à deux fenêtres plus petites . Elles permettent de mieux distinguer l'autel et les mystères qui s'y déroulent.



L'autel, simple pierre posée sur une maçonnerie cachée par un antependium, et garnie d'une nappe blanche, est orné d'une croix et de quelques cierges . Le prêtre , en habits liturgiques, y déposera le calice et les objets sacrés du culte.

Au sol, la terre est tassée par les pas des fidèles, qui frappent leurs pieds pour essayer de les réchauffer. Commence la messe, ils retrouvent leur immobilité . Les genoux se plient devant la présence de Dieu, signalé par la sonnette du chœur.